

Société civile

Rédiger les statuts

Exemples de clauses

Rédiger les statuts de société civile

Société civile et liberté statutaire

I. Principe : la liberté statutaire

II. Textes légaux concernant les pouvoirs de l'associé

III. Rédiger les statuts

Rédiger les statuts de société civile

I. Principe : la liberté statutaire

A.- Selon les principes généraux du droit :

1/ Au plan civil, la règle « tout ce qui n'est pas interdit est permis » prévaut.

Déclaration du 26 août 1789 des droits de l'homme et du citoyen, article 5 : « La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas ».

2/ Principe : « Il n'y a pas de nullité sans texte ».

◆ CPC, art. 114, al. 1 : « Aucun acte de procédure ne peut être déclaré nul pour vice de forme si la nullité n'en est pas expressément prévue par la loi, sauf en cas d'inobservation d'une formalité substantielle ou d'ordre public ».

◆ C. com., art. L 235-1 ◆ Cass. com., 30 mai 2012, n° 11-16272

Rédiger les statuts de société civile

3/ En droit des sociétés, l'égalité entre associés n'est pas d'ordre public, depuis longtemps.

◆ CA Paris, 10 janvier 1867, D. 1869, pp. 2 et 239 ◆ CA Lyon, 4 mars 1891, Journ. sociétés, 1891, p. 343. ◆ CJCE, 15 oct. 2009, 4^e ch., aff. C 101/08, Audiolux c/GBL-Bertelsmann : il n'existe pas de principe général d'égalité entre associés.

Rédiger les statuts de société civile

B.- Concernant la société et la société civile

C. civ., art. 1835 (De la société) : « Les statuts doivent être établis par écrit. **Ils déterminent**, [...], la durée de la société et **les modalités de son fonctionnement**... ».

C. civ., art. 1848 (De la société civile) : « Dans les rapports entre associés, le gérant peut accomplir tous les actes de gestion que demande l'intérêt de la société... Le tout, **à défaut de dispositions particulières des statuts sur le mode d'administration** ».

C. civ., art. 1852 : « Les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises **selon les dispositions statutaires** ou, en l'absence de telles dispositions, à l'unanimité des associés ».

Rédiger les statuts de société civile

C.- Concernant la liberté de répartir les pouvoirs

Selon la loi, les limites légales concernant les pouvoirs sont les suivantes.

- Nécessité de l'accord de l'associé en cas d'accroissement de ses engagements.

C. civ., art. 1836, al. 2

- Droit de l'associé de participer aux décisions collectives ; selon la jurisprudence, participer n'est pas voter.

C. civ., art. 1844 ; Cass. com., 21 janv. 2014, n° 13-10151 ; Cass. com., 2 déc. 2008, n° 08-13185

Rédiger les statuts de société civile

- Provoquer une délibération des associés sur une question déterminée (si la décision est de nature « collective »).

D. 3 juill. 1978, art. 39

- Interdiction des clauses léonines, attribuant la totalité des bénéfices ou des pertes à un associé.

C. civ., art. 1844-1, al. 2

- Possibilité pour un associé d'exiger le remboursement de son compte-courant d'associé à tout moment, sauf clause contraire.

Jurisprudence constante : ♦ Cass. com., 10 mai 2011, n° 10-18749 ♦ Cass. com., 15 mai 2019, n° 18- 10403 ♦ Cass. com., 27 mai 2021, n° 19-18983

Rédiger les statuts de société civile

Concernant la participation des associés

Est dite collective, la délibération qui concerne l'unanimité des associés, et tous les usufruitiers si la décision concerne l'affectation des bénéfices.

Or, les statuts peuvent librement en fixer le périmètre des décisions collectives.

C. com., 19 mars 2013, n° 12-15283 : « Attendu qu'en statuant ainsi, alors qu'en prévoyant que certaines décisions seraient prises par les associés réunis en assemblée, les statuts de la SCI n'ont fait qu'user de la liberté qui leur est offerte de déterminer le domaine d'application des modalités d'adoption des décisions collectives des associés admises par la loi, la cour d'appel a violé les textes susvisés ».

Rédiger les statuts de société civile

II. Textes légaux concernant les pouvoirs de l'associé

A. Code civil

B. Décret du 3 juillet 1978

A. Code civil

1/ Toutes sociétés

Contribuer aux pertes (art. 1832).

Modifier les statuts, sauf clause contraire (art. 1836).

Consentir à l'accroissement de ses engagements.

Proroger la durée de la société (art. 1844-6).

Dissoudre la société par anticipation.

Décider de la liquidation de la société (art. 1844-8).

Droit au remboursement du capital, au partage de l'actif net.

Rédiger les statuts de société civile

2/ Société civile

Nommer la gérance, sauf clause contraire (art. 1846).

Révoquer la gérance, sauf clause contraire (art. 1851).

Prendre les décisions qui dépassent les pouvoirs de la gérance, sauf clause contraire (art. 1852).

Droit d'information, au moins une fois par an (rapport annuel de gestion...), et de poser par écrit des questions (art. 1855).

Répondre des dettes sociales (art. 1857).

Donner l'agrément pour la cession de parts, sauf clause contraire.

Droit de retrait de la société, sous conditions (art. 1869).

Rédiger les statuts de société civile

B. Décret n° 78-704 du 3 juillet 1978

1/ Toutes sociétés

Accomplir des actes pour le compte de la société en formation.

Décisions concernant la liquidation de la société.

2/ Société civile

Demander au gérant de provoquer une délibération des associés sur une question déterminée (art. 39).

Etre convoqué à l'assemblée (art. 40) ; l'usufruitier aussi si l'ordre du jour porte sur l'affectation des bénéfices.

Droit d'être informé en cas d'assemblée ou de consultation.

Droit de consulter tout document au siège et de se faire assister par un expert (art. 48).

Droit de délibérer (constat par un PV établi sur un registre spécial des délibérations tenu au siège de la société).

Décider l'agrément, sauf clause contraire.

Rédiger les statuts de société civile

III. Rédiger les statuts de société civile

1. Questions préalables

2. Clauses particulières des statuts de société civile

3. Plan de statuts

4. Exemples de clauses

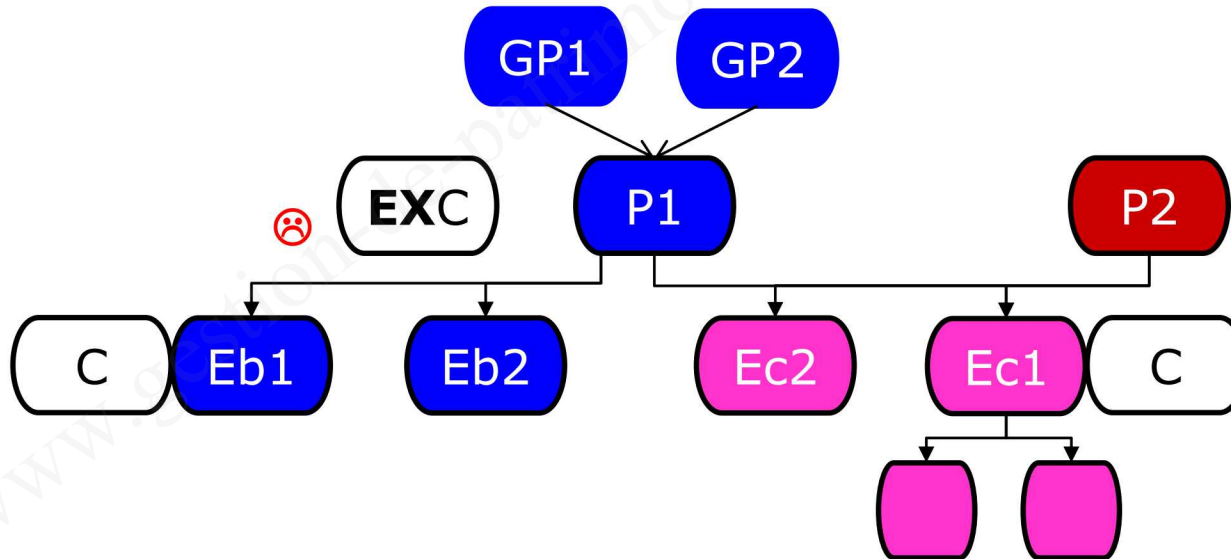
5. Risque d'une rédaction inappropriée

Rédiger les statuts de société civile

1. Questions préalables

Adapter la rédaction des statuts aux objectifs patrimoniaux, à la situation familiale, aux valeurs du fondateur.

Quels objectifs ? Quels associés présents et futurs ? Événements et évolutions prévisibles ? Un enfant mineur, à naître, une personne fragilisée, prodigue, vulnérable, incapable ... ?



Rédiger les statuts de société civile

Pourquoi une société civile ? A quels objectifs doit-elle répondre ?

Qui seront les associés ? Ententes ?

Quelles sont les évolutions prévisibles ou envisageables au sein de la famille ?

De quels événements ou situations faut-il se protéger ?

Que doit-il se passer en cas de divorce, de décès, de mésentente ?

Philosophie individualiste ou communautaire ? Une société par bien, une société par enfant ?

Gérance unique, co-gérance, gérance alternée ? Quelles gérances successives ?

Stricte égalité entre les enfants ou possibilité d'individualiser les pouvoirs, les droits financiers... ?

Rédiger les statuts de société civile

Qui sera le mandataire des parts sociales ?

Quelles activités, quel patrimoine, quels biens ?

Biens locatifs, de placements, de jouissance ?

Apporter à société puis donner ou donner puis faire apporter à société ? Quelles conséquences fiscales ?

Pleine propriété ou démembrement de propriété ?

Usufruit successif ?

Capitaliser ou distribuer ?

IR ou IS ; société civile ou SAS ?

Quel lien juridique avec les autres sociétés familiales ?

Montant du capital social ?

Les avantages économiques, juridiques et fiscaux l'emportent-ils sur les inconvénients ? Quels sont les coûts et les incidences fiscales ?

Rédiger les statuts de société civile

2. Clauses particulières des statuts de société civile

Rédiger les statuts : transmettre le capital, conserver le pouvoir, les revenus, la jouissance.

Peuvent faire l'objet d'une rédaction particulière les clauses concernant :

- les motivations économiques et juridiques de la société et du schéma d'ensemble
- les conditions dans lesquelles les statuts peuvent être modifiés
- l'étendue de l'objet social
- les modalités d'apports, de rémunération et de retraits des comptes courants
- les avances et prêts que la société peut accorder à ses associés (société civile)
- la limitation de la responsabilité du mineur associé

Rédiger les statuts de société civile

- les pouvoirs de la gérance (première gérance, gérances successives), son remplacement en cas d'incapacité d'agir, la possibilité de déléguer ses pouvoirs
- la hiérarchie et la répartition des pouvoirs entre gérances, associé 'fondateur', associés et usufruitiers
- les règles de décision et, en cas de vote obligatoire ('décisions collectives'), les règles de majorité
- la nature et l'étendue des décisions collectives (écarter les AGO et AGE)
- la création de parts de préférence et de dépréférence en droits de vote et en droits financiers ; droit de veto
- les pouvoirs de la gérance (première gérance, gérances successives), son remplacement en cas d'incapacité d'agir, la possibilité de déléguer ses pouvoirs
- la hiérarchie et la répartition des pouvoirs entre gérances, associé 'fondateur', associés et usufruitiers

Rédiger les statuts de société civile

- la méthode d'évaluation des parts ; les modalités du prix de rachat des parts ; la prime de rachat
- les conditions d'entrée et de sortie des associés (agrément, inaliénabilité, exclusion)
- le risque de préemption (urbain, SAFER, espaces naturels sensibles)
- la nomination du mandataire représentant les parts en indivision
- la nomination du liquidateur
- en présence d'enfant mineur, le pacte adjoint au don manuel qui écarte les règles de l'administration légale et le cas échéant, le droit de jouissance de l'autre parent.

Rédiger les statuts de société civile

3. Plan de statuts

Exposé des motifs

Préambule

Titre 1. Les associés

Article 1 – Les associés (et Familles d'Associés)

Titre 2. Forme, objet, dénomination sociale, siège, durée

Article 2 – Forme

Article 3 – Finalités de la Société

Article 4 – Objet social

Article 5 – Dénomination

Article 6 – Siège social

Article 7 – Durée

Rédiger les statuts de société civile

Titre 3. Apports, capital social, parts sociales, droits et obligations

Article 8 – Apports

Article 9 – Capital social

Article 10 – Libération du capital social en numéraire

Article 11 – Modification du capital social

Article 12 – Droits et obligations attachés aux parts

Article 13 – Représentation des parts indivises

Article 14 – Responsabilité des associés

Article 15 – Transmission de parts et de droits

Article 16 – Apport de biens communs ou indivis

Article 17 – Retrait, exclusion d'un associé

Article 18 – Décès, disparition d'un associé

Article 19 – Déconfiture, faillite, redressement, liquidation judiciaire

Article 20 – Nantissement, réalisation forcée de parts sociales

Rédiger les statuts de société civile

Titre 4. Gérance

Article 21 – Désignation, fin du mandat de la gérance

Article 22 – Pouvoirs de la gérance

Article 23 – Obligation de la gérance

Article 24 – Responsabilité de la gérance

Article 25 – Remboursement des frais, rémunération de la gérance

Titre 5. Pouvoirs, décisions collectives

Article 26 – Pouvoirs, règles de majorité

Article 27 – Modes de consultation, formes des décisions

Article 28 – Assemblées générales

Article 29 – Consultation écrite

Article 30 – Procès-verbaux des décisions collectives

Rédiger les statuts de société civile

Titre 6. Information permanente des associés

Article 31 – Droit d'information

Titre 7. Rapport de gestion, résultat, dividende

Article 32 – Exercice social, rapport de gestion, répartition de l'impôt

Article 33 – Affectation et répartition du résultat

Article 34 – Dividendes. Montant, répartition, paiement

Article 35 – Comptes courants d'associés, prêts aux associés

Rédiger les statuts de société civile

Titre 8. Dissolution, liquidation, partage

Article 36 – Dissolution

Article 37 – Liquidation et partage

Titre 9. Contestations

Article 38 – Contestations

Titre 10. Publicité, frais

Article 39 – Formalités de publicité. Pouvoirs

Article 40 – Frais

Rédiger les statuts de société civile

4. Exemples de clauses

▶▶ Préambule

Exposé des motifs

Organisation juridique (si liens avec d'autres sociétés)

Enfant mineur et société civile : possibilité d'être associé sans l'accord du juge, du conjoint (si administration légale écartée).

▶▶ Les associés

Création de catégories d'associés, éventuellement de Familles d'associés, avec des pouvoirs renforcés (« associés fondateurs ») ?

▶▶ Modification des statuts

C. civ., art. 1836 al. 1 : accord unanime sauf clause contraire.

Les présents statuts peuvent être modifiés à la majorité des droits de vote des associés.

Rédiger les statuts de société civile

► Finalités de la société :

- *Assurer la cohésion du patrimoine familial ;*
- *organiser la transmission en mutualisant entre les associés les aléas des écarts de rentabilité entre les différents actifs ;*
- *garder le contrôle de la société et celui des actifs qu'elle détient ;*
- *vaincre l'éventuel refus qu'aurait pu opposer le nu-propriétaire d'un immeuble d'assumer ses obligations légales ;*
- *maîtriser l'entrée de nouveaux associés ;*
- *éviter les inconvénients des aléas de l'indivision ;*
- *éviter qu'un créancier d'un indivisaire puisse déclencher le partage judiciaire des biens familiaux ;*
- *renforcer la protection du conjoint survivant non divorcé ;*
- *organiser les pouvoirs de décision et la gouvernance ;*
- *organiser la répartition des droits financiers entre associés...*

Rédiger les statuts de société civile

▶▶ **Objet social**

Le gérant ne peut accomplir que les actes entrant dans l'objet social.

C. civ., art. 1849

Pour un objet social large :

La Société a pour objet la réalisation de toute opération civile, sans exception, notamment immobilière, quelle qu'en soit l'importance et le risque, y compris l'emprunt, l'octroi et la prise de garanties, l'inscription de sommes en compte courant au crédit ou au débit, les avances et prêts aux associés et aux sociétés liées, le prêt à usage, la mise à disposition gratuite...

Rédiger les statuts de société civile

▶▶ **Raison sociale**

« SCI ».

Juridiquement la société civile immobilière n'existe pas.
C. civ. 1845 et suiv.

Rédiger les statuts de société civile

▶▶ **Capital social**

- Catégories de parts, préférences

Il est créé différentes catégories de parts sociales :

- parts de catégorie A, à droit de vote de préférence et à droit financier de préférence

- parts de catégorie B, à droit de vote unitaire et à droit financier de préférence.

Une part de catégorie A détient ... droits de vote et ... droits financiers.

Prévoir les situations qui amènent la déchéance de tout ou partie des préférences : décès, incapacité, exclusion...

Rédiger les statuts de société civile

▶▶ **Apport de biens indivis**

Possibilité de rémunérer l'apport de biens indivis des parts en propre ou par des parts indivises.

Sauf décision contraire, l'apport de biens et actifs indivis est rémunéré par des parts en pleine propriété.

▶▶ **Parts sociales indivises**

Prévoir le mandataire de parts sociales indivises.

Si le mandataire des parts sociales n'est pas prévu par les statuts : désignation par le juge en cas de désaccord.

C. civ., art. 1844. Cass. civ. 1, 15 déc. 2010, n° 09-10140

« Les copropriétaires d'une part sociale indivise sont représentés par ... ».

Rédiger les statuts de société civile

▶▶ Responsabilité des associés

Responsabilité indéfinie, mais non solidaire

C. civ., art. 1857, al. 1

Possibilité de limiter dans les statuts la contribution au passif de l'associé mineur (clause de partage inégal des bénéfices et des pertes).

La clause est inopposable aux créanciers.

« L'associé mineur est exonéré de toute contribution au passif jusqu'à sa majorité ».

Rédiger les statuts de société civile

▶▶ **Transmission de parts**

Définir le terme « transmission ».

Les décisions concernant la transmission sont prises ...

▪ **Agréments**

Toutes les parts sociales sont soumises à agrément.

Toutefois, sont dispensées d'agrément :

- l'exclusion d'un associé [...]

Rédiger les statuts de société civile

▪ **Inaliénabilité**

L'inaliénabilité doit être motivée et temporaire (C. civ., art. 900-1).

La décision d'inaliénabilité est justifiée par ... (compléter par finalités de la société).

▪ **Prix**

Le prix de la part est déterminé selon la méthode ...

En cas de désaccord, le prix est fixé par un expert nommé par (la gérance).

Rédiger les statuts de société civile

▶▶ Exclusion d'un associé

L'exclusion d'un associé peut être prononcée dans les cas suivants :

- *violation d'une disposition statutaire*
- *non libération du capital*
- *agissements non conformes à l'une des finalités de la Société...*
- *mésentente avérée avec la gérance...*

Exclusion pour mésentente ?!

C. civ., art. 1844-7. La société prend fin par ... mésentente entre associés paralysant le fonctionnement de la société ».

Rédiger les statuts de société civile

▶▶ **Gérance**

Les décisions concernant la gérance sont définies par les statuts, à défaut ... (préciser la majorité).

Possibilité de distinguer « Gérance statutaire » et « Gérance non statutaire ».

Gérance statutaire : irrévocable, droit de retrait de la société, rémunéré.

Gérance statutaire : révocable, pas de droit de retrait, accord requis pour investissement supérieur à ...

La Gérance est confiée à ..., sans limitation de durée.

En cas d'incapacité d'agir, la gérance statutaire sera confiée à ...

Rédiger les statuts de société civile

▶▶ **Pouvoirs, décisions collectives**

Les décisions prises en violation des présents statuts sont annulées de plein droit.

▪ **Majorité**

Sauf précision contraire, les décisions qui dépassent les pouvoirs de la gérance sont prises à la majorité absolue des droits de vote.

En cas d'égalité des droits de vote, la voix de la gérance est prépondérante et emporte décision.

Hormis les décisions pour lesquelles la loi exige la participation ou le vote de l'associé, une décision est valable dès lors qu'elle a été prise à la majorité requise, même si tous les associés n'ont pas participé ou vote.

Rédiger les statuts de société civile

- **Modes de consultations, formes des décisions**

Les décisions sont prises en assemblée, par consultation écrite, ou par toute autre forme non prohibée. Elles peuvent aussi résulter du consentement des associés exprimé dans un acte. La forme et des conditions de consultation est décidée par ...

Assemblée. *Aucun associé ou usufruitier ne peut se faire représenter. Par exception...*

Consultation écrite. *Pour chaque résolution, le vote est formulé par les mots « oui » ou « non » ; sinon le vote est nul.*

Rédiger les statuts de société civile

▶▶ **Exercice social, résultat, dividende**

La contribution de chaque associé et usufruitier au résultat se détermine à proportion de ses droits financiers.

▶▶ **Compte-courant**

Si la situation de la trésorerie le nécessite ou si les besoins de financement de la Société le justifient, un compte courant peut être bloqué pour une période n'excédant pas ...

Rédiger les statuts de société civile

▶ **Dissolution, liquidation, partage**

La Société peut être dissoute par anticipation.

Les décisions concernant le liquidateur (nomination, rémunération, révocation...) sont prises dans les mêmes conditions de majorité qu'avant la liquidation de la Société.

ROYAL formation

www.royalformation.com

Formation

Société Civile Patrimoniale

Henry Royal

Formation Société civile patrimoniale

▶▶ **Objectifs et compétences visées de la formation**

- Maîtriser les ressources juridiques et fiscales de la société civile
- Choisir la stratégie la mieux adaptée à chaque situation
- Mettre en place les schémas les plus efficaces.

▶▶ **Contenu de la formation**

1. Présentation
2. Administration de la Société civile
3. Applications de la Société civile de famille
4. Société civile à l'IR ; fiscalité
5. Société civile à l'IS ou SAS ?
6. Rédaction des statuts de la société civile : exemples.

I. Présentation de la société civile

L'importance des statuts de la société civile. Pourquoi créer une Société civile ? Société civile à l'IR ou à l'IS ? Capital faible ou capital fort ? Quels coûts ? Calcul de la valeur de la société civile.

II. Administration de la société civile

1. Les pouvoirs politiques

Le fondateur, le gérant de la société civile, les associés, l'enfant mineur associé, l'usufruitier, les nus-proprétaires, les créanciers. Les pouvoirs. La liberté contractuelle. Les limites et les précautions à prendre

2. Les droits économiques des associés de la société civile

Stratégies d'affectation du résultat et de distribution du dividende
Répartition du dividende et du boni de liquidation entre associés, usufruitiers, nus-proprétaires

Comptes courants d'associés : avantages et inconvénients

III. Applications de la société civile

Optimiser la transmission et conserver la maîtrise de gestion. Prévenir les inconvénients de l'indivision. Conserver la propriété de ses biens. Ecarter des personnes indésirables. Favoriser un tiers, assouplir les règles de la réserve héréditaire. Favoriser son conjoint, son concubin. Gérer les biens d'un enfant mineur, d'un incapable majeur. Personnes handicapées : atténuer les conséquences de la récupération de l'aide sociale. Rendre liquide un patrimoine immobilier. Optimiser la fiscalité : IR, droits de mutation, IFI.

Chef d'entreprise : Détenir l'immobilier de l'entreprise familiale : préparer la transmission familiale de l'entreprise, faciliter la cession, assurer des revenus complémentaires, protéger son patrimoine contre les poursuites de créanciers de l'entreprise, obtenir des liquidités, optimiser la transmission à titre gratuit de l'entreprise, transmission à titre onéreux : faciliter la transmission de l'entreprise à des tiers, optimiser la fiscalité de la vente.

IV. Société civile à l'IR ; fiscalité

1. Décisions qui allègent ou aggravent l'impôt
2. Fiscalité de l'associé et de la société
3. Cession de parts ; formalisme opposition

V. Société civile à l'IS ou SAS ?

Comparaison SAS et société civile.

VI. Statuts de la société civile : exemples de clauses

Objet social ; durée ; gérance ; quorum et majorité ; droit de vote plural ; agrément, exclusion ; affectation et répartition du résultat ; répartition inégalitaire du dividende.

Je vous remercie pour votre intérêt

Henry Royal, Royal Formation

henry.royal@orange.fr - Tél : 06 12 59 00 16

Formations

www.royalformation.com

Ingénierie du chef d'entreprise

www.gestion-de-patrimoine-du-chef-d-entreprise.com

Gouvernance de l'entreprise familiale

www.chef-entreprise-familiale.com

Vidéos

<https://www.youtube.com/c/HenryRoyalFormation>